



## Termes de référence

### Pour le recrutement d'un formateur/trice national

|                           |   |
|---------------------------|---|
| <b>Position</b>           | Formateur en création du contenu                                    |
| <b>Titre de projet</b>    | Un pas vers l'avant ... Des yeux vers le futur                      |
| <b>Durée du contrat</b>   | 5 Jours   |
| <b>Type du contrat</b>    | Formateur national individuel – contrat d'un prestataire de service |
| <b>Lieu d'affectation</b> | Médenine  |
| <b>Date limite</b>        | 20 Avril 2023   |

#### 1- Description de projet :

Notre département de la jeunesse s'apprête à lancer son nouveau projet intitulé " **Un pas vers l'avant ... Des yeux vers le futur** ", soutenu par CILG VNG International via le programme Fe3ila. Ce projet sera mis en œuvre pendant 8 mois dont le but est de contribuer au développement durable et promouvoir l'esprit entrepreneurial chez les jeunes dans leur commune en offrant une variété des formations techniques.

**Groupe cible** : 10 Jeunes en respectant les critères suivantes (Délégation Nord/ Sud), l'âge de 18 et 35 ans, le genre (féminin/ masculin) en favorisant la participation féminine.

**Bénéficiaires** : Les Jeunes -la communauté locale

#### Objectifs spécifiques du projet :

**OS 1** : créer et améliorer l'accès à l'information entrepreneuriale dans la commune

**OS 2** : former les jeunes en entrepreneuriat.

**OS 3** : inciter les jeunes à contribuer des projets de développements dans leur communauté.



## 2- Tâche et activité du formateur

Le formateur national aura pour activités principales de :

- Rédiger les modules de la formation
- Former 10 Jeunes en création du contenu
- Rédiger un rapport de la synthèse de la formation

3- **Durée de la mission** : La mission sera exécutée sur une période de Cinq (5) jours (**Avril 2023**)

4- **Produits attendus de la mission** :

- Un atelier de formation de (5) jours en création du contenu sera animé par le formateur.
- Un rapport sera rédigé sur la formation

## 5- Modalités de travail

Le/la formateur/trice travaillera en étroite collaboration avec l'équipe du projet.

Les produits de cette formation seront la propriété exclusive de l'AVER.

Le/la formateur/trice ne publiera ni ne fera publier, sous quelque forme que ce soit, les produits de cette mission. Le/la formateur/trice sera seul/e responsable de la qualité technique de son travail et de la réalisation dans les délais adéquats des tâches assignées.

## 6- Profil du formateur /de la formatrice

Le formateur/la formatrice doit disposer :

- D'une expérience significative dans la conception et la réalisation des contenus pédagogiques.
- De qualités en termes de communication et d'une aptitude réelle à animer les sessions de la formation sur le thème évoqué notamment une parfaite connaissance des aspects pédagogiques, sociaux susceptibles de conditionner ladite formation.
- D'une expérience spécifique de plus de 2 ans liée au thème proposé et plus particulièrement en création du contenu .

## 7- Rémunération

Elle se fera sur la base de la qualification, de l'expérience du candidat et des conditions de travail. Le paiement se fera à la fin de la formation sur présentation des rapports mentionnés au point 4.



## 8- Contenu de l'offre

Les formateurs individuels ayant les qualifications requises décrites au paragraphe précédent peuvent postuler pour la présente TDR. Le dossier de candidature devra comprendre obligatoirement les pièces ci- dessous listées :

- Un CV incluant les expériences/références dans le domaine pertinent à la présente mission
- Un plan détaillé du contenu de la formation ainsi que les coûts de matériels utilisés
- Une offre financière (incluant le coût du transport et/ou hébergement au cas besoin)

Veillez envoyer un dossier de candidature par courrier électronique à l'adresse suivante :

[voixdenfantrural@yahoo.fr](mailto:voixdenfantrural@yahoo.fr) avant le **20 AVRIL 2023**, **objet : formateur en création du contenu**